

Nom du Projet : extension de la ressourcerie de Monestier de Clermont – association La Réserve

Contexte et objectifs du projet

La ressourcerie L'ETRIER a ouvert ses portes en septembre 2016 à Monestier de Clermont, dans des locaux en prêt par la mairie. Mais il existe un projet immobilier dans ce bâtiment, et la ressourcerie est en bail précaire, révoquant à tout moment. D'autre part, nous ne disposons pas dans le local actuel d'assez de place pour faire travailler nos salariés polyvalents (salariés en insertion). Dans notre activité, il est nécessaire d'avoir de l'espace pour valoriser les objets que nous récupérons : nettoyage, remise en état, réparations diverses, ... Cet atelier est indispensable au bon fonctionnement du chantier d'insertion, des personnels et de leur encadrement. Bien entendu, plus d'espace de ventes se traduira par une augmentation du chiffre d'affaires. Et plus de stockage est nécessaire à un fonctionnement amélioré.

Ainsi, le présent projet est de déménager du local actuel de 150m² pour investir un ancien garage automobile de 450m².

Ainsi nous aurons une zone de déchargement, un espace de pré-tri et de stockage, un atelier isolé dédié aux réparations et travaux divers, un magasin agrandi avec une mezzanine pour les rayons livres, CDs, DVDs, un vestiaire avec des sanitaires, un bureau administratif et une salle commune de détente et de repas pour les salariés.

Les résultats seront immédiats : confort de travail pour nos salariés, plus de volume d'objets détournés de la filière déchets, plus de ventes – car les ventes sont directement proportionnelles à la surface de vente.

Le territoire ne possédait pas de structure d'insertion socio professionnelle jusqu'à ce que nous obtenions le conventionnement de l'état en avril 2017. La ressourcerie est perçue comme une planche de salut pour les personnes en difficulté.

De même, il n'existait pas de ressourcerie sur le territoire organisée pour détourner de la filière déchets un maximum d'objets. Les tonnages détournés sont autant d'économies pour la collectivité, tant en enlèvement qu'en enfouissement ou incinération.

Enfin, 3 emplois ont déjà été créés ; 3 supplémentaires le seront au 1er juillet ; à terme ce seront 11 emplois créés sur le territoire.

Un premier diagnostic social porté par le département de l'Isère et la Communauté de Communes du Trièves a identifié le besoin fort du territoire en termes d'insertion socio professionnelle ; Un second diagnostic, associatif celui-là, a été mené en collaboration avec la Communauté de Communes pour recenser les structures de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire et commencer à tisser des partenariats. Ont fait suite les études de faisabilité, de marché et stratégique, complétées avec un groupe de personnes en

formation et présentées devant les spécialistes régionaux de l'ESS, qui ont validé l'approche et le travail.

Depuis 2014, début du projet, les partenaires publics sont présents au comité de pilotage, ainsi que des structures partenaires de l'ESS. Cette implication des acteurs a permis de valider le projet comme un projet de territoire.

Diverses présentations ont eu lieu en commissions « Déchets » et « Economie » de la communauté de communes, devant l'ensemble du conseil communautaire et devant les autres partenaires.










Tout ce travail a permis d'affiner les prévisions, budgétaires notamment. Ainsi, lors du démarrage, nous avons pu valider le travail effectué : notre chiffre d'affaire à l'ouverture est tombé exactement sur les prévisions.

D'autre part, autre élément rassurant, le chiffre de ventes par m² et par an est exactement aligné sur la métrique donnée par l'ADEME, à 300€/m²/an.

En termes d'investissements, la Région Auvergne Rhône Alpes et l'Europe sont sollicitées sur l'achat du bâtiment ; l'ADEME sera partie prenante sur les dépenses de rénovation ; l'association, qui bénéficie de trésorerie est en mesure de cofinancer ; enfin, sur certains projets bien spécifiques, nous avons obtenu l'aide de financements privés.

Fiche Action n°2 :

Indicateurs de réalisation de l'action

Projet		30 000 €
FA 1		190 000 €
FA 2		455 000 €
FA 3		196 000 €
FA 4		105 000 €
FA 5		390 000 €
FA 6		50 000 €
FA 7		415 000 €
LEADER		1 801 000 €

Élément sur l'impact territorial du projet

Impact économique : au-delà de l'ouverture de 11 postes (3 permanents, 8 salariés polyvalents en insertion), les liens vers d'autres structures – collectivités, commerces, entreprises diverses – vont permettre de proposer à nos salariés des Périodes de Mise en Situation en Milieu professionnels en lien avec leurs activités de prédilection à la ressourcerie. Ces périodes de stage vont permettre aux salariés de se préparer à un retour vers l'emploi par une exposition et des échanges avec des entreprises 'classiques'. Dès ce retour vers l'emploi effectué, le salarié effectue une sortie dite positive et libère une place au sein du chantier d'insertion, ce qui permet aussitôt l'embauche d'un autre salarié.

Impact social : Notre structure d'insertion offre aux personnes en difficulté une possibilité de retrouver le chemin de l'emploi. L'accompagnement socio professionnel est suivi par notre CISP diplômée suivant un processus documenté et partagé avec nos partenaires sociaux. Ce processus débute par un accueil au cours duquel nous discutons avec le salarié d'un projet d'insertion formalisé, nous organisons une visite du lieu de travail, nous fournissons un livret d'accueil, et nous revoyons le contrat de travail ; Enfin, nous établissons un diagnostic de la situation sociale et professionnelle du futur salarié, en nous fondant notamment sur les diagnostics établis préalablement.

Impact environnemental : en faisant la promotion du réemploi, nous participons de manière intensive à la réduction des déchets sur le territoire. Depuis septembre 2016, dans ce lieu un peu étroit qui a permis notre démarrage, ce sont plus de 2 tonnes par mois d'objets divers qui retrouvent un propriétaire et une deuxième vie, soit 25 tonnes par an. Ce chiffre va à peu près doubler avec l'installation dans le nouveau bâtiment et sa surface de vente doublée.

Cohérence du projet avec la fiche action n°2

Le projet répond aux objectifs de la fiche action n°2 sur le réemploi et la valorisation des déchets (sous action n°3) :

- Encourager les démarches d'économie circulaire : réutiliser les déchets produits par les uns dans les processus de fabrication des autres
- Créer des emplois basés sur le recyclage et la réutilisation des déchets

Globalement la fiche action 2 a pour finalité de favoriser la création et l'innovation et de détecter les potentiels de développement par secteurs d'activités.

Éléments sur les aspects innovants du projet

Depuis son initialisation, nous menons ce projet avec une grande volonté d'échanges et d'ouverture. Nous avons consciencieusement impliqués les habitants et acteurs ESS du Trièves dans le repérage des besoins à satisfaire (traitement des déchets +achat /vente d'objets de seconde main) et dans la définition de nos futures règles de gouvernance.

Au cours du diagnostic territorial, nous avons formalisé l'information et l'implication des associations du champ de l'ESS : réemploi, jardin partagé, éducation à l'environnement, épicerie solidaire, handicap. Ces échanges et ces réunions se sont poursuivis et ont permis l'identification de champs d'actions communs, d'efforts de mutualisation et d'activités pour lesquelles la ressourcerie va alimenter les associations déjà en place. La dynamique de ce projet est d'ores et déjà porteuse pour l'ensemble des autres associations.

Eléments sur le partenariat et la gouvernance

La FOURMI : Présente depuis le début des comités de pilotage du projet par l'intermédiaire de sa directrice, La Fourmi est un interlocuteur privilégié pour nous : dans la résolution de problèmes, dans les questions de gestion. Nous avons tenté de mettre en place la mutualisation des fiches de paie, jusqu'à ce que le prestataire de la Fourmi émette un devis prohibitif ! Nous avons plusieurs autres pistes de mutualisation, notamment avec la mise en place des débarras dans notre activité 2017 : il est envisageable pour nous de faire appel à la Fourmi pour des débarras proches de leur base, moyennant rétribution de notre part – pour rappel, les débarras sont une prestation facturée aux clients.

ALPHI : Partenaire de longue date, 2 axes de partenariat se sont faits jour très tôt et ont donné lieu à une lettre d'intention : d'abord la possibilité pour des résidents d'ALPHI de rentrer dans le chantier ; ensuite la mise à disposition par l'ALPHI au profit de la Réserve de leur atelier de menuiserie pour des travaux ponctuels nécessitant des machines spécialisées.

Collectif d'Entraide du Trièves : Le collectif a la moitié de son activité sur le tri et la revente de textiles d'occasion. Nous avons donc immédiatement décidé de ne pas vendre de textiles à l'Etrier et nous leur redonnons tout ce que nous récupérons. En échange, le Collectif nous reverse ses jeux et matériel de puériculture ; Là aussi, nous avons écrit une lettre d'intention. Des pistes existent sur le suivi socio professionnel de leurs CAE CUI par notre CISP, ainsi que sur les aspects de gestion administrative. Un autre partenariat est en discussion avec l'association **Re-Cycle-Art**, basée à Mens. Elle est aussi dans la récupération et la 2^{ème} vie des objets. Nous sommes en discussion avec eux pour déterminer le meilleur moyen de fonctionner et écrire une lettre d'intention, basée sur l'échange de matériaux et objets.

ULISSE reste un partenaire de choix pour nous. Nous avons en 2015 exploré avec eux les pistes d'essaimage possible. Si cette discussion est un peu en sommeil, les échanges d'objets sont bien d'actualité ; notre position géographique au sud de Grenoble, dans une zone un peu délaissée par les ressourceries existantes nous ont fait réfléchir à l'accès de la déchèterie de Vif, ce qui se ferait par l'intermédiaire d'Ulisse qui a la convention avec les déchèteries de la Métro.

Terre Vivante a exprimé plusieurs fois sa volonté de faire appel à une structure d'insertion qui serait agréée par l'Etat pour des missions ponctuelles. Maintenant nous sommes conventionnés.

Au-delà de ces partenariats avec les structures du territoire, il ne faut pas oublier les partenariats avec les collectivités, sans qui ce projet ne serait pas possible. En premier lieu, la **Communauté de Communes du Trièves** qui nous apporte un soutien logistique fort avec l'aide de ses techniciens ; un soutien politique en défendant nos intérêts auprès de la Région et de l'Etat ; et qui nous soutient financièrement. Ensuite, le **Département de l'Isère** nous épaula beaucoup sur les politiques sociales et les embauches des contrats aidés. **La Région Auvergne Rhône Alpes** a été présente depuis le début au sein du Comité de Pilotage du projet et nous a aidés considérablement sur les montages de dossiers notamment. Enfin **l'Etat, via la DIRECCTE**, a su nous proposer des approches différentes pour permettre l'ouverture du Chantier d'Insertion. Enfin, l'aide des réseaux nationaux auxquels nous sommes adhérents est précieuse en toute circonstance : **le Réseau des Ressourceries** pour les aspects environnementaux et **le COORACE** pour l'insertion.

Plan de Financement

Taux d'aide publique appliquée : **80 %**

Règlement d'aide d'état appliqué **OUI** **NON**

Dépenses

Type dépenses	Montant des dépenses
Achat du bâtiment	118 000 €
Rénovation électrique	13 500 €
Aménagement de la mezzanine (Espace vente livres)	22 425 €
Total	153 925 €

Recettes

Type dépenses	Montant des dépenses	Demandé/Obtenu
Région Rhône Alpes	30 000 €	oui
Auto financement	30 785 €	
FEADER	93 140 €	
Total	153 925 €	